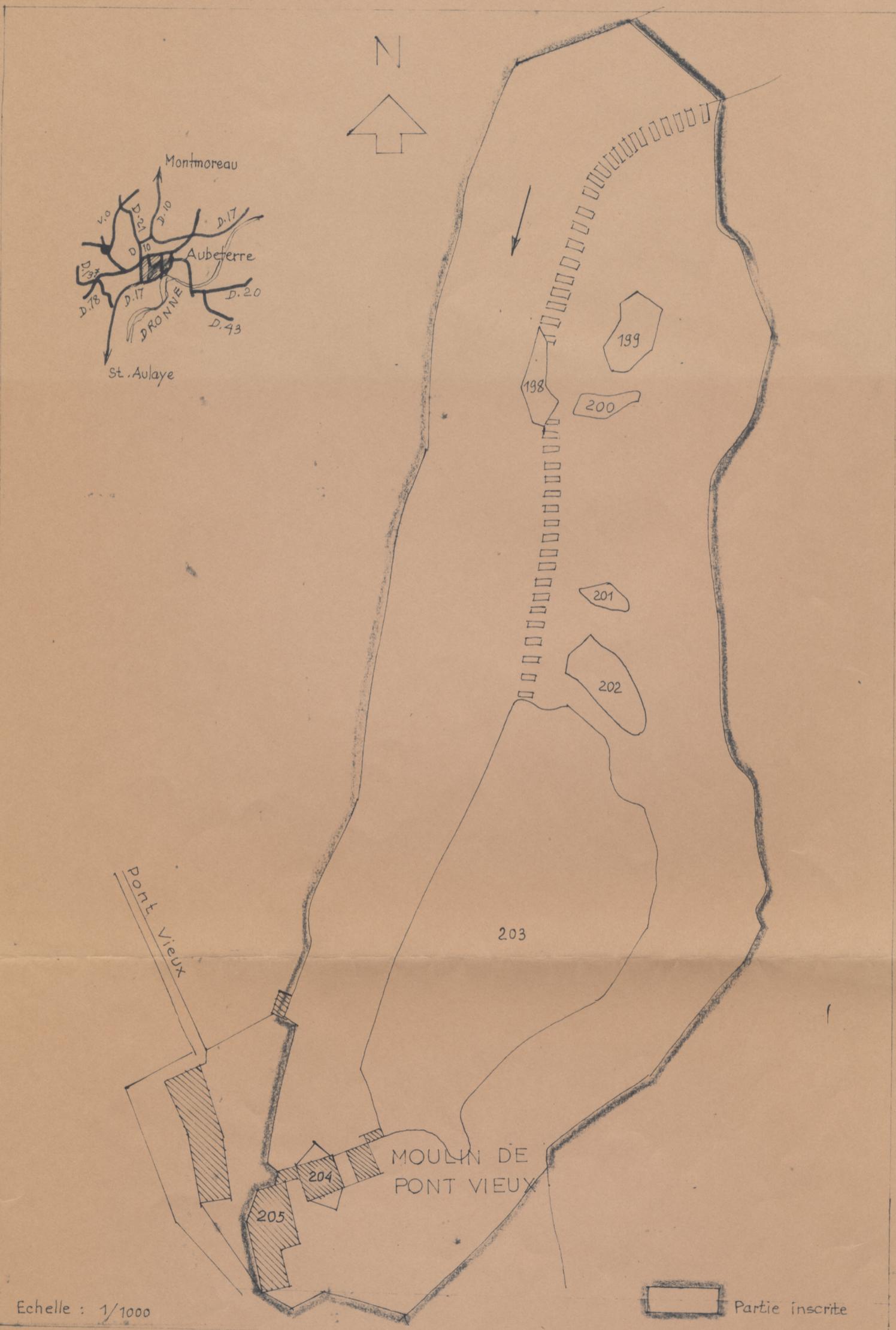


AUBETERRE SUR DRONNE

ARRONDI : ANGOULEME
CHEF-LIEU DE CANTON

LES ECLUSES DE LA DRONNE



Echelle : 1/1000

 Partie inscrite

Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général les écluses de la Dronne ainsi que le plan d'eau depuis le pont du GC 20 à la pointe de Pontvieux à Aubeterre (Charente). La mesure vise également les files et le moulin (façades et élévations toitures) comprenant les parcelles cadastrales n°198 à 205 - section A -

(Arrêté du 3 Mars 1943.)